



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 18 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Stéphane le FOLL salue l'engagement des gestionnaires de restaurants collectifs pour
améliorer l'offre alimentaire et mieux intégrer les enjeux de durabilité**

Stéphane LE FOLL était présent aujourd'hui à l'assemblée générale de Restau'Co, le réseau qui fédère les gestionnaires de restaurants collectifs, et qui représente environ 60% de la restauration collective en France.

Stéphane LE FOLL s'est félicité de l'engagement formel, au travers de la signature d'une « convention pour la rédaction d'un accord collectif », de parvenir d'ici fin 2015 à un accord collectif volontaire pour améliorer l'offre alimentaire en restauration collective et renforcer la durabilité de cette activité. L'État accompagnera la filière pour la finalisation de cette démarche de progrès.

Il a tenu à conforter le choix des thématiques de travail retenues pour l'élaboration de leur accord collectif :

- « Responsabilité des produits » : saisonnalité, mise en avant des produits locaux et signes de qualité, traçabilité, valorisation du produit,...
- « Responsabilité sociale » : santé et nutrition, éducation et pédagogie, mise en avant des cuisines du monde, convivialité,...
- « Respect de l'environnement » : préservation des ressources, traitement des déchets,...
- « Responsabilité économique » : emploi et formation, ancrage territorial, promotion du producteur, etc.

« Cet accord est une très belle illustration de l'engagement de tous pour accompagner la nouvelle politique de l'alimentation que j'ai lancée le 7 octobre dernier, et dont les piliers sont la justice sociale, l'éducation à l'alimentation, la lutte contre le gaspillage, et l'ancrage territorial de nos productions », a expliqué le Ministre.


Le Ministre a par ailleurs salué l'engagement de Restau Co de favoriser l'approvisionnement local ou l'origine France. Sur ce dernier point, Stéphane LE FOLL a rappelé le travail en cours au niveau du ministère de l'agriculture pour élaborer des guides à l'usage des opérateurs de la restauration collective pour favoriser l'approvisionnement local, et au niveau des filières pour inciter à privilégier l'origine France. Le Ministre a annoncé qu'il demanderait aux DRAAF d'organiser début 2015, avec les représentants des filières agricoles et alimentaires, les représentants de la restauration

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

collective, et les élus et gestionnaires, des réunions au niveau local pour diffuser et faciliter l'appropriation de ces outils.

Enfin, le ministre a rappelé lors de son intervention l'engagement des pouvoirs publics en matière de formation et d'emploi, et annoncé un financement du Ministère de l'Agriculture de 40 000 euros pour promouvoir le « certificat de spécialisation pour la restauration collective » créé en 2011, et l'apprentissage en restauration collective. Ce secteur, qui recrute des cuisiniers, est une véritable opportunité pour de nombreux jeunes qui cherchent aujourd'hui un emploi.